

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 DECEMBRE 2016

La séance commence par l'intervention de Messieurs DUVOUX et MARTIN-BRISSET, membres de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) - « Villes et Villages Etoilés ».

### **Cimetière : construction d'un espace columbarium avec cases columbarium, caves-urnes et jardin du souvenir**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des tarifs moyens pratiqués dans les communes avoisinantes. Elle propose :

Durée	Columbarium	Caves-urnes
30 ans	310 €	430 €
50 ans	460 €	580 €

- **Dispersion des cendres** dans le jardin du souvenir : elle sera gratuite.
- **Pose de plaque sur le livre du souvenir** : coût 22 €.
- **Taxe d'inhumation** : une délibération en octobre 2014 fixait le montant à 60 €. Elle sera perçue quelle que soit la méthode d'inhumation,
- **Règlement du cimetière** : des modifications ont été apportées, tenant compte des éléments évoqués ci-dessus.

Les membres du Conseil Municipal valident ces propositions.

### **Projet d'aménagement secteur sud-est de la commune - réalisation d'une étude d'aménagement :**

- **par les élèves de INSA Centre Val de Loire (Institut National des Sciences Appliquées) - département Ecole de La Nature et du Paysage de Blois** : Il s'agit d'une réflexion pour l'aménagement de l'espace public réalisée par les étudiants dans le cadre de leur cursus. L'étude est gratuite.
- **par l'agence Tendre Vert** : L'étude se déroule en 2 phases :
  - *phase 1 - état des lieux et enjeux* : le coût est de 2 320 € HT (2 784 € TTC),
  - *phase 2 - programmation d'aménagements* : plusieurs projets seront proposés à la commune. Le coût est de 4 350 € HT (5 220 € TTC).

Le montant total s'élève à 6 670 € HT (8 004 € TTC). La participation d'Agglopolys est de 20 %, soit 1 334 €, à laquelle s'ajoute la récupération de la TVA.

Les membres du Conseil Municipal acceptent les deux propositions

### **Service de téléassistance à domicile « Dom@dom » : contrat de souscription des particuliers - participation communale**

Comme « Présence Verte », ce service, délégué par le Conseil Départemental, offre des prestations similaires à ses abonnés. Les deux prestataires seront proposés lors d'une demande d'inscription à un service de téléassistance.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la participation financière de 30 € sur les frais d'inscription quel que soit le prestataire choisi.

### **Fondation du Patrimoine : candidature de la commune au concours « Les Rubans du Patrimoine » pour la réhabilitation des chapelles « Tassy » et « Brément » dans le cimetière, et le bassin de pisciculture au lavoir**

Le prix attribué serait de 15 000 €.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte que la commune se porte candidate.

**Création d'un giratoire Rue du Chêne des Dames : emprunt**

Les taux sont actuellement très bas.

L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander une simulation pour un emprunt de 200 000 €.

**Affaires diverses**

**Grippe aviaire** : la consigne préfectorale est au confinement.

**« Zéro pesticide »** : la FREDON et le CDPNE ont visité la commune, dans le cadre du suivi de notre engagement et présenté le bilan du suivi.

La commune recevra le label « Terre Saine » courant janvier 2017.

**Concert de Noël** : la chorale « La Notina » se produira **dimanche 18 décembre à 16 h à l'église**. L'entrée est libre.

**Vœux de Madame le Maire** : **Samedi 14 janvier à 18 h à la salle des fêtes** (la Lyre animera cette soirée).

**Le prochain Conseil Municipal le lundi 2 janvier 2017 à 19 h**